



Compléter son dossier de candidature pour l'Australie (Application Form)

Pour valider son inscription le jeune doit compléter lui-même son dossier de candidature (Application Form).
Il est important d'avoir à l'esprit que les familles et les lycées australiens reçoivent ce dossier tel que le participant nous l'enverra et que cela impactera directement son placement en famille et en lycée.

Dès lors nous demandons à ce que ce dossier soit traité comme un véritable dossier de motivation.

Le dossier « Application Form », est à nous retourner par retour de courrier, ou par email, dans un délai maximum d'une semaine après votre demande.

Veillez à rédiger en anglais uniquement. Vous vous adressez à des familles ou des responsables de lycées ne parlant pas français ! Ne vous formalisez pas pour les éventuelles erreurs que vous pourriez faire en anglais, vos interlocuteurs seront compréhensifs.

Recommandation générale (pages 1 à 3)

Il est important de parler de soi un maximum en racontant sa vie de tous les jours, ses projets, ce que l'on aime le plus.

Le registre de langue est important. Attention à ne pas être familier, cela pourrait être mal perçu par un chef d'établissement, cela pourrait aussi inquiéter les familles d'accueil.

Soyez positif, enthousiaste.

Règles et informations médicales (page 4)

Prenez connaissance des règles car elles seront appliquées de manière stricte en Australie.

Soyez précis en ce qui concerne les indications médicales. S'il y a un traitement médical en cours, joignez au dossier l'ordonnance et une lettre de votre médecin traitant expliquant les raisons du traitement.

Notre assurance ne couvrant pas le renouvellement d'un traitement, vous devrez prévoir suffisamment de médicaments pour toute la durée du séjour.

Les photos (page 5) :

Joignez suffisamment de photos pour que la famille vous voit et voit vos proches

Sélectionnez des photos récentes de vous et de votre entourage (5 photos minimum).

Pensez à mettre des photos dans différentes situations : en famille, pendant votre activité favorite, bien habillé(e) avant une soirée, en vacances...

Décrivez clairement les photos dans la légende en indiquant les personnes présentes sur celles-ci.

La lettre (page 6) :

Dans la rédaction de votre courrier, il faut donner envie aux familles d'accueil de vous recevoir et d'échanger avec vous. Décrivez-vous ainsi que votre famille, vos études, vos projets, vos loisirs, vos voyages... Les familles n'acceptent d'accueillir que les jeunes sur lesquels elles ont suffisamment d'information alors n'hésitez pas à vous répéter si certaines choses vous tiennent à cœur.

La recommandation du professeur (page 7) :

Les établissements australiens n'accepteront votre dossier que si le cachet de votre école ainsi que la signature de votre professeur d'anglais apparaissent sur la page 7.

Attention il est parfois difficile d'accéder à son professeur d'anglais ou au chef de votre établissement, par conséquent veillez à leur en parler dès que vous avez l' « Application Form ».

Smoking agreement (page 8)

Le « smoking agreement », joint au dossier, doit être signé par l'étudiant et ses parents.

La législation concernant le tabac est ferme et répressive en Australie, nous sommes tenus de la faire appliquer. Il est donc strictement interdit de fumer dans le cadre de ce séjour que ce soit dans les familles d'accueil, dans le cadre scolaire ou pendant les temps libres.

Le non-respect de cette loi est un motif de renvoi en France aux frais des parents.

Le passeport

Le passeport individuel, valable au moins 6 mois et un jour après le retour du séjour, est requis pour le voyage.

Il est nécessaire que vous nous fassiez parvenir une copie de votre passeport (page avec photo, numéro de passeport, date et lieu d'émission...) dès l'inscription. Cette copie de passeport doit être parfaitement lisible.

Le CEI fait vérifier tous les passeports par les autorités qui éditent ensuite le visa ETA (*Electronic Travel Authority*), celui-ci est obligatoire et sera demandé à la douane, le jour du départ.

Le CEI se charge de faire émettre le visa de votre enfant mais pour cela nous devons recevoir une copie de son passeport au moins 8 semaines avant le départ.

Si au moment de l'inscription votre enfant n'a pas de passeport valide, nous vous invitons à nous renvoyer dans un premier temps l' « Application Form » et par la suite la copie du passeport, une fois celui-ci établi.

Veillez adresser votre courrier à l'adresse suivante :

CEI
1, rue Gozlin
75006 Paris

ou par e-mail :
sdi@cei4vents.com

NOTEZ BIEN

Ce dossier est indispensable à la confirmation de votre inscription

Aucune démarche ne pourra être entreprise sans un « Application Form » complet et correctement rédigé, signé en page 4 et 8 et tamponné et signé par votre lycée en page 7.

Pour que le placement en famille et en lycée soit pertinent et le mieux adapté, le dossier doit être complété par l'étudiant lui-même et non par ses parents